



Fiche d'inscription

Saison 2026-2027

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : ____/____/____ Âge : _____
Sexe : ☐ F ☐ M
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
E-mail : _____

INFORMATIONS SPORTIVES

Grade actuel : _____
Temps de pratique : _____
Compétiteur : ☐ Oui ☐ Non
Pratique : ☐ Loisir ☐ Compétition

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom et prénom : _____
Téléphone : _____
Lien avec l'adhérent : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL (mineurs)

Je soussigné(e) _____
Responsable légal(e) de l'enfant _____
Autorise mon enfant à pratiquer le Jiu Jitsu brésilien au sein du club
H2B pour la saison 2026-2027.

CATÉGORIE CHOISIE

- ☐ Adultes / ados 260€
☐ Kids 200€

Séance d'essai : 15€ (déduite des frais d'inscription)
Forfait au mois : 80€
Forfait semaine : 30

MODE DE PAIEMENT

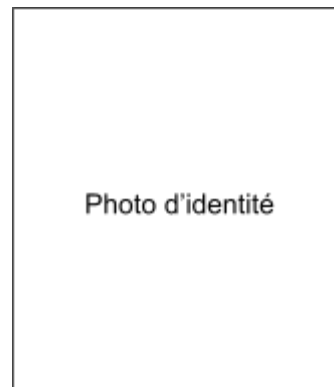
- ☐ Espèces en 1 fois
☐ Virement en 1 fois
☐ Chèque (paiement en 3 mensualités maximum possible)

SIGNATURES

Fait à : _____ Le : ____/____/____

Signature du représentant légal (mineur):

Signature de l'adhérent :



DROIT À L'IMAGE

- ☐ J'autorise le club à utiliser mon image (ou celle de mon enfant) dans le cadre de la promotion du club (site internet, réseaux sociaux, affiches, vidéos, etc.)
☐ Je n'autorise pas le club à utiliser mon image ou celle de mon enfant

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Présentation d'un certificat médical avec la mention :

“ Apte à pratiquer le Jiu Jitsu Brésilien et le Grappling en compétition ”



Charte de comportement et d'engagement H2B BRAZILIAN JIU JITSU

L'adhésion au H2B Brazilian Jiu-Jitsu implique l'acceptation pleine et entière des valeurs, des règles et de l'état d'esprit du club. Chaque membre s'engage à contribuer à un environnement sain, respectueux, sécurisé et favorable à la progression de tous les pratiquants.

1. VALEURS DU CLUB

Le H2B Brazilian Jiu-Jitsu repose sur les valeurs fondamentales suivantes :

- Respect
- Discipline
- Humilité
- Loyauté
- Entraide
- Persévérance
- Dépassement de soi

Chaque adhérent s'engage à respecter les coaches, les gradés, les partenaires d'entraînement, les bénévoles, les familles ainsi que toute personne participant à la vie du club.

Le niveau technique ne pourra jamais compenser un mauvais comportement. Le H2B privilégie les qualités humaines avant les résultats sportifs.

2. COMPORTEMENT ET RESPECT

Chaque pratiquant doit adopter un comportement exemplaire au sein du dojo comme à l'extérieur.

Sont notamment interdits :

- Les insultes.
- Les menaces.
- Le harcèlement.
- Les violences verbales ou physiques.
- Les comportements discriminatoires.
- Les provocations répétées.
- Les atteintes à l'image du club ou de ses membres.
- Les conflits entretenus volontairement entre adhérents.

Ces règles s'appliquent également aux réseaux sociaux, aux groupes de discussion, aux compétitions, aux stages et à tout événement lié directement ou indirectement au club.

3. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

L'hygiène est une obligation fondamentale.

Chaque adhérent s'engage à :

- Venir avec un équipement propre.
- Porter une tenue en bon état.
- Avoir les ongles propres et coupés.
- Respecter les règles de sécurité.
- Préserver l'intégrité physique de ses partenaires.

Toute personne présentant un manque d'hygiène manifeste pourra se voir refuser l'accès au tatami.

4. ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

L'accès aux entraînements est strictement réservé aux pratiquants disposant d'un équipement complet et adapté à la discipline pratiquée.

Pour les cours en kimono, chaque adhérent doit obligatoirement être muni :

- De son kimono.
- De sa ceinture correspondant à son grade.
- De tout équipement complémentaire demandé par le club.

Pour les cours de Grappling / No-Gi, chaque adhérent doit disposer d'une tenue adaptée à la pratique.

Aucun pratiquant ne sera autorisé à s'entraîner sans son équipement complet.

Pour des raisons de sécurité, d'hygiène, de discipline et de respect des partenaires d'entraînement, le club se réserve le droit de refuser l'accès au tatami à toute personne ne respectant pas cette obligation.

5. VIE DU CLUB

Chaque adhérent est invité à participer activement à la vie du club et à contribuer à maintenir une ambiance positive.



Charte de comportement et d'engagement H2B BRAZILIAN JIU JITSU

Le respect des coaches, des gradés et des partenaires est obligatoire.

Chaque membre s'engage à représenter dignement les couleurs du H2B Brazilian Jiu-Jitsu lors des entraînements, compétitions, stages et événements.

6. ENGAGEMENT ENVERS LE CLUB

Afin de garantir un suivi pédagogique cohérent, une progression technique adaptée et une attribution des grades en toute équité, les adhérents du H2B Brazilian Jiu-Jitsu s'engagent à faire du H2B leur unique club de pratique en Jiu-Jitsu Brésilien et en Grappling.

Le suivi des grades, les remises de ceintures, les sélections et la représentation officielle du club sont réservés aux pratiquants respectant cet engagement.

7. PÉRIODE D'ESSAI ET ADMISSION

Toute nouvelle adhésion est soumise à une période d'essai permettant au club d'évaluer l'adéquation entre le pratiquant et les valeurs du H2B Brazilian Jiu-Jitsu.

Le club se réserve le droit de refuser ou d'interrompre une adhésion à tout moment de la saison et sans remboursement si le comportement, l'attitude ou l'état d'esprit du pratiquant sont jugés incompatibles avec les valeurs du club.

8. SANCTIONS

Le non-respect de la présente charte pourra entraîner :

- Un rappel à l'ordre.
- Un avertissement.
- Une suspension temporaire.
- Une exclusion définitive.

Le club se réserve le droit de prononcer une exclusion immédiate sans remboursement en cas de comportement grave, notamment :

- Insultes.
- Menaces.
- Harcèlement.

- Violences physiques ou verbales.
- Atteinte à l'image du club.
- Non-respect répété des règles de fonctionnement.
- Comportement incompatible avec les valeurs du H2B Brazilian Jiu-Jitsu.

ENGAGEMENT DE L'ADHÉRENT

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente Charte de comportement et d'engagement du H2B Brazilian Jiu-Jitsu et m'engage à la respecter dans son intégralité.

Nom et prénom : _____

Date : ____ / ____ / ____

Signature du représentant légal et de l'adhérent précédée de la mention :

“Lu et approuvé”